

Bilan de la consultation populaire sur le projet de ZLEA menée par les mouvements sociaux à travers les Amériques

Dorval Brunelle, en collaboration avec Vincent Dagenais

L'analyse qui suit propose d'établir un premier bilan d'ensemble des activités menées à l'échelle des Amériques par des groupes et des organisations sociales, en très grande majorité membres de l'Alliance sociale continentale (ASC), qui ont été engagés au cours de l'année 2002-03 dans un vaste processus de consultation populaire sur le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)¹. Pour situer ce bilan dans le temps, nous allons remonter au deuxième Sommet des peuples des Amériques, tenu dans la ville de Québec, du 17 au 21 avril 2001. Ce sommet avait été convoqué à l'instigation de l'ASC et organisé conjointement par deux organisations membres de l'ASC, le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) et le réseau canadien, *Common Frontiers*. Par la suite, nous chercherons à mettre en lumière la signification que revêtait cette campagne dans la stratégie développée par l'ASC et ses membres, après quoi nous effectuerons un survol des principales activités organisées dans le cadre de cette campagne à la grandeur des Amériques et, en particulier, au Québec. Cette analyse devrait combler une lacune très importante et très significative à la fois, celle de la quasi totale absence de visibilité de cette campagne dans les médias, un élément d'autant plus difficile à expliquer et à justifier que le nombre des activités et des initiatives a été, au total, comme on le verra, assez impressionnant. Mais il y a peut-être quelques motifs simples à fournir pour interpréter le manque d'intérêt porté à cette campagne de la part de l'opinion publique, parmi lesquels il faudrait retenir le fait que plusieurs des activités les plus

retentissantes ont eu lieu dans des pays lointains, le Brésil et le Paraguay, ou dans des régions isolées, comme le Chiapas, ou encore le fait que, dans des cas plus proches, aux Etats-Unis d'Amérique (EUA), au Canada et au Québec, la campagne a été menée à l'instigation de réseaux, d'organisations et de groupes de base ne disposant pas de coordination centralisée. Quoi qu'il en soit de ces explications, il n'en reste pas moins qu'une étude de ces initiatives s'avère essentielle pour lever le voile sur l'*autre* dimension de l'intégration dans les Amériques, celle qui est liée à l'extension et à l'intensification des relations sociales entre réseaux, organisations et groupes de base menées dans la foulée de l'intégration officielle.

Du deuxième Sommet des peuples à la « consulta »

Il convient de rappeler, au départ, que la réflexion engagée lors du Sommet des Peuples avait débouché sur un constat central, à savoir que l'opposition à la ZLEA ne devait pas être entièrement concentrée sur l'organisation de grands rassemblements internationaux, à l'instar du Sommet des peuples, mais qu'elle devait désormais s'enraciner dans les milieux sociaux et politiques à l'intérieur de chacun des pays concernés. En effet, il était apparu au cours des délibérations dans les différents ateliers, que la connaissance de la ZLEA était très lacunaire et qu'elle était réservée à une minorité, de sorte que l'ensemble des populations concernées n'était pas au fait du sens et de la portée du projet d'intégration économique à grande échelle en cours de négociations dans le cadre des sommets officiels. Or, la force et la crédibilité des opposantes et des opposants à la ZLEA à l'échelle

¹ L'auteur remercie Danielle Bellange de la FFQ, Mathieu Bonsaint du SPGQ, Roger Saucier du CISO et Nick Vikander de la FEUQ de leurs remarques et commentaires.

continentale, reposaient précisément sur leur capacité d'unir et de renforcer la solidarité à la grandeur des trois Amériques. C'est donc à la fois pour accroître et pour approfondir cette connaissance que les participantes et les participants convenaient de mettre sur pied de vastes campagnes nationales d'information et d'éducation sur le projet de ZLEA, et pour mener à bien ces campagnes, ils définissaient les trois lignes d'action suivantes : d'abord, la mise à jour du document de base de l'ASC, *Des Alternatives pour les Amériques*; ensuite, la dénonciation de ce qui représentait, à leurs yeux, les deux principales carences du processus de négociation de la ZLEA, à savoir son manque de transparence et son caractère profondément antidémocratique et, enfin, l'interpellation des pouvoirs politiques et des parlementaires.

Ces lignes d'action ont par la suite fait l'objet des débats tenus lors de la réunion du « *Comité operativo* » de l'ASC, à Florianopolis, au Brésil, en octobre 2001, débats qui ont débouché sur l'organisation d'une campagne continentale contre la ZLEA qui reposerait sur les trois éléments suivants : (i) l'organisation d'une consultation populaire (« *consulta* », en espagnol) dans chacun des pays, précédée d'une campagne d'information et de formation dont la forme et le contenu seraient adaptés aux situations particulières prévalant dans chaque cas; (ii) si cette consultation populaire prenait la forme d'un référendum, elle devrait incorporer une question commune qui serait définie ultérieurement; et (iii) la *consulta* serait menée à l'intérieur d'un échéancier qui devait, au départ, s'étendre de septembre 2002 à mars 2003. Chaque coalition membre de l'ASC était ensuite appelée à s'emparer de ce projet et à l'adapter à son contexte propre.

Le mois suivant, en novembre 2001, la première Rencontre continentale de lutte contre la ZLEA à La Havane avait permis de mobiliser un grand nombre d'intervenants et d'intervenantes d'Amérique latine sur les suites à donner aussi bien au deuxième Sommet des peuples, qu'au troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Amériques, et de préparer les stratégies d'intervention en prévision de la tenue du deuxième Forum social mondial (FSM II) qui devait avoir lieu à Porto Alegre, au Brésil, en février 2002.

La rencontre de La Havane avait rassemblé plus de 800 déléguées et délégués venus des quatre coins des Amériques; elle avait adopté une *Déclaration* suivie d'un *Plan d'action*. La déclaration, titrée *Le Consensus de La Havane*, entendait prendre le contrepied du soi-disant « Consensus de Washington », une expression forgée par John

Williamson², qui mettait de l'avant les dix objectifs centraux formant partie d'un « agenda » néolibéral auquel souscriraient les quatre grandes institutions *mondiales* ayant leur siège social à Washington, c'est-à-dire la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), mais aussi la Maison Blanche et le Congrès des États-Unis.

La *Déclaration de La Havane* situait les enjeux de la manière suivante : pour construire des Amériques solidaires, il fallait monter une opposition forte contre le projet de ZLEA. Le *Plan d'action* prévoyait, entre autres choses : *premièrement*, le renforcement de l'Alliance sociale continentale (ASC), son élargissement, de même que celui des autres coalitions d'opposition à la ZLEA; *deuxièmement*, le lancement d'une campagne continentale d'information et de formation sur le projet des Amériques; *troisièmement*, le resserrement des liens entre les réseaux et les mouvements opposés à la libéralisation extrême à travers le continent; et *quatrièmement*, l'interpellation des parlementaires et la mobilisation des peuples.

Lors de la réunion de l'ASC tenue dans le cadre du FSM II, le 4 février 2002, le Comité de coordination (« *comité operativo* ») de l'Alliance, suite aux consultations menées depuis Florianopolis, devait peaufiner le projet de consultation populaire sur le projet de ZLEA³. Cette opération serait menée à des fins pédagogiques et de formation d'abord et avant tout, essentiellement parce que les membres de l'ASC n'avaient pas les moyens ni les ressources pour mener une consultation populaire en bonne et due forme portée par des institutions politiques constituées. Cette consultation pouvait prendre diverses formes, allant depuis la tenue d'une véritable consultation populaire avec urnes et bulletins de vote, jusqu'à la circulation de pétitions. Entre les deux, d'autres approches pouvaient également être envisagées, comme la tenue de débats publics et l'adoption de résolutions par des organisations syndicales, environnementales, étudiantes, ainsi que par des associations de femmes, de défense des droits humains, entre autres.

² Voir John Williamson, « The Washington Consensus Revisited », in Louis Emmerij, éditeur, *Economic and Social Development into the XXI Century*, Washington D.C., Inter-American Development Bank, 1997, p. 48-61.

³ On a soigneusement évité à ce propos d'avoir recours au mot « référendum » qui risquait d'en effaroucher plus d'un, et pas seulement au Québec, mais aussi au Canada, entre autres.

Objectifs généraux de la campagne⁴

La campagne continentale contre la ZLEA visait alors les quatre objectifs suivants : (i) bloquer la ZLEA; (ii) défendre la souveraineté nationale; (iii) changer le modèle économique de dépendance externe; et, (iv) bâtir une intégration populaire et souveraine alternative.

Pour atteindre ces objectifs, la campagne devrait inclure les cinq actions suivantes: (i) accorder la priorité à la consultation populaire sur la ZLEA; (ii) inscrire cette activité dans un processus permanent de consultation, plutôt que d'en faire une action à part; (iii) lier la *consulta* aux luttes populaires locales; (iv) effectuer un travail d'information et de formation à la base sur la ZLEA, ses effets, ainsi que sur la *consulta* elle-même; et, (v) lier cette action aux luttes continentales contre d'autres composantes de la stratégie d'intégration dans les Amériques, comme le poids de la dette, le plan Puebla-Panama, le plan Colombie, etc.

Les organisations membres de l'ASC avaient convenu d'un certain nombre d'activités de campagne, parmi lesquelles on peut retenir les suivantes : (i) conscientiser les citoyennes et les citoyens sur les dangers que représentait la mise en place de la ZLEA; (ii) réaliser un travail permanent à la base pour orienter et organiser la campagne; (iii) réaliser des mobilisations de masses susceptibles de dépasser les intérêts corporatifs et de remettre en cause le modèle économique dominant; (iv) réaliser une consultation populaire qui démarrerait au Brésil dans la semaine du 7 septembre et qui se tiendrait dans les autres pays entre octobre 2002 et mars 2003; (v) réaliser des mobilisations avant et durant les rencontres officielles des négociateurs de la ZLEA; (vi) interpeller les entreprises et les organisations de gens d'affaires qui sanctionnaient ce modèle d'intégration; (vii) faire pression pour que les gouvernements s'engagent à tenir un référendum sur cette question; (viii) organiser débats et séminaires sur la ZLEA, ainsi que sur ses effets éventuels; (ix) sensibiliser les médias face aux enjeux de l'actuel projet d'intégration; (x) élargir les alliances sociales contre le projet de ZLEA; (xi) profiter d'événements parallèles ou apparentés afin de faire connaître le sens de la consultation populaire et de ses enjeux; et, enfin, (xii) organiser des Journées de résistance continentale contre la ZLEA qui seraient tenues à la grandeur du continent durant le mois d'octobre et, en particulier, entre le 27 octobre et le premier novembre 2002, soit avant, soit en même temps que la septième Rencontre des ministres du commerce des

Amériques à Quito, en Équateur, prévue pour les 31 octobre et 1er novembre 2002.

Lors de la rencontre de l'ASC tenue à Quito, les 26 et 27 mai 2002, une coordination entre les organisations équatoriennes, andines et les réseaux continentaux avait été mise sur pied. L'ASC avait également suggéré que, à compter de juillet 2002, chaque pays se fixe une Semaine de lutte contre la ZLEA et c'est surtout le mois d'octobre qui avait été retenu parce que deux événements importants devaient avoir lieu ce mois-là, à savoir la rencontre du *Grito de los excluidos continental* (« Le cri des exclus »), le 12 octobre, et la septième Rencontre ministérielle de Quito, à la fin octobre. Avant la semaine du 28 octobre, chaque coalition devait organiser des mobilisations visant à remettre en question la participation du gouvernement au processus de négociations.

La consultation populaire continentale elle-même, dont les modalités devaient demeurer flexibles et être établies dans chaque pays par les coordinations nationales de la campagne continentale contre la ZLEA, aurait dû s'échelonner entre les mois de septembre 2002 et de mars 2003.

Les résultats de la consultation populaire à l'échelle continentale

Nous allons effectuer un survol des initiatives qui ont été organisées à l'échelle des trois Amériques, une tâche d'autant plus délicate que nombre d'entre elles l'ont été au niveau local, avec le résultat que certaines sont difficiles à repérer et, surtout, à évaluer.

C'est au Brésil qu'a été donné le coup d'envoi de la longue campagne de consultation populaire contre la ZLEA. Tenue du premier au 7 septembre 2002, la campagne devait lier la mobilisation contre la ZLEA à l'opposition contre la base militaire des EUA à Alcantara. Le plébiscite *officiel* sur la ZLEA a été tenu le 3 octobre 2002 et il a rejoint dix millions de votants (10 149 547 votes et 41 758 boîtes de scrutin, pour être précis) qui se sont prononcés à près de 98 % contre la ZLEA. Par la suite, des mobilisations contre la ZLEA ont été organisées le même automne à Quito (le 15 septembre), en Amérique centrale (Journée de résistance contre la ZLEA et le Plan Puebla-Panama, le 12 octobre), au El Salvador (Semaine de résistance contre la ZLEA, du 12 au 19 octobre), en Uruguay (le 25 octobre), en Colombie (Marche des autochtones contre la ZLEA, le 27 octobre), en Bolivie (Campagne nationale contre la ZLEA, en octobre), aux EUA (adoptions de résolutions contre la ZLEA, dites « FTAA-Free Zones », par le *San Francisco Labor Council* et par la ville de Santa Cruz, en Californie), tandis que plusieurs

⁴ Cette section est tirée du site officiel de l'ASC. Elle a été traduite par Tania Vachon d'Alternatives.

organisations du Cône Sud mettaient en marche une *Caravane contre la ZLEA* qui, partant de la Bolivie, devait arriver à Quito à temps pour la tenue de la septième Rencontre des ministres du Commerce des Amériques.

Plusieurs activités ont eu lieu en 2003, à commencer par une marche contre la ZLEA du 27 au 31 janvier au Costa Rica⁵, suivi par un plébiscite, tenu le premier février 2003, à Mexico D.F. (100 000 voix), un autre à Haïti, le 14 février, et en Équateur, en mars. Le 8 mars, Journée internationale des femmes, la question de la ZLEA a été mise à l'ordre du jour et le projet a été dénoncé lors des marches organisées à cette occasion. Au Pérou, la *consulta* a été tenue au niveau national, entre les 8 et 24 mars, tandis que le 17 avril avait été retenu comme journée de mobilisation contre la ZLEA dans la Caraïbe. Durant le mois d'avril, des plébiscites ont été organisés à Buenos Aires et au Chili, tandis que les organisations panaméennes tenaient un forum national sur la ZLEA. En Amérique centrale, une rencontre sociale contre la ZLEA s'est tenue du 5 au 7 juin.

Si, dans certains cas, les réalisations ont pu se situer en-deça de certaines attentes, comme ce fut le cas au Mexique, où l'attention et les mobilisations ont été concentrées sur la convocation de la cinquième Rencontre des ministres du Commerce de l'Organisation mondiale de commerce (OMC), qui devait se réunir à Cancun au début de septembre 2003, il n'en reste pas moins que le relais a été assumé au niveau local, et qu'une campagne très active s'est déroulée dans l'État du Chiapas, où 973 assemblées de formation ont été tenues impliquant 1020 communautés dans 45 municipalités, avec le résultat que 90 000 personnes se sont prononcées à plus de 99% contre la ZLEA au niveau de l'État.

En août, une marche des pauvres (« *March of the poor* ») contre la ZLEA a été organisée dans le sud des EUA, tandis que, du 7 au 9 novembre, un « *campamento contra ALCA* » était mis sur pied au Brésil. Enfin une *consulta* a été organisée au Paraguay, le 19 novembre, qui a récolté 140 000 voix contre le projet de ZLEA, tandis que le jour suivant, le 20 novembre, 31 000 étudiants manifestaient dans Buenos Aires contre la ZLEA.

Enfin au Canada la coalition canadienne d'opposition au libre-échange, *Common Frontiers*, a également mené campagne contre le projet de ZLEA, mais la forme et le contenu de cette campagne ont été très différents de ce qui s'est fait au Québec. En effet, *Common Frontiers* a choisi de

travailler cette question en étroite collaboration avec le *Council of Canadians* (Conseil des Canadiens). Ensemble, ils ont décidé de faire porter la campagne sur le lien entre la libéralisation des marchés et le sort du système de santé au pays. À leurs yeux, ce choix stratégique s'imposait en raison des conclusions auxquelles la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada était arrivée dans le rapport (« rapport Romanow ») qu'elle déposait en novembre 2002. Au total, ce sont plus de 60 000 Canadiennes et Canadiens qui ont signé une pétition contre la ZLEA.

Les résultats de la consultation populaire au Québec

Au Québec, c'est le RQIC qui, en tant que membre de l'ASC, a été l'instigateur de la consultation populaire autour du projet de ZLEA et, au départ, la *consulta* en tant que telle a été prise en charge par des organisations membres du RQIC. Le processus devait se dérouler entre les mois d'octobre 2002 et d'avril 2003. Cependant, il est vite apparu que les contraintes liées à l'ampleur de la tâche de formation et de mobilisation à assumer étaient telles, qu'il apparaissait nécessaire de repousser l'échéance à l'automne 2003. Dans ces conditions, la nouvelle échéance permettait désormais de prévoir faire atterrir la *consulta* à temps pour coïncider avec la huitième Rencontre des ministres du Commerce des Amériques qui devait avoir lieu à Miami les 20 et 21 novembre 2003.

Le coup d'envoi de la mobilisation a été donné par le mouvement étudiant qui a organisé une marche dans plusieurs villes du Québec, marche qui a rassemblé, au total, 10 000 manifestantes et manifestants dans les rues du centre-ville de Montréal, à Gatineau, à Trois-Rivières, à Sherbrooke et à Chicoutimi, le 31 octobre 2002. À compter de l'automne, les organisations syndicales (CSN, CSQ, CSD, FIIQ, SPGQ et SFPQ), la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et les organismes de coopération internationale, de défense des droits, entre autres⁶, ont préparé des instruments de formation à l'intention des membres de leur réseau sur la mondialisation, les accords commerciaux et la politique économique des gouvernements. Il s'agissait de développer les outils indispensables pour informer, former et faire comprendre à la population les liens entre la politique intérieure et la négociation d'accords commerciaux internationaux et, en particulier, la négociation de la ZLEA. Cette vaste opération de formation devait déboucher sur une consultation populaire auprès de la population.

⁵ Au Costa Rica, la mobilisation a porté sur la ZLEA et sur la poursuite de 53 milliards \$US intentée par la pétrolière Harken Energy contre le gouvernement.

⁶ Voir la liste en Annexe.

En janvier 2003, les organisations membres du RQIC entreprenaient la première étape de la campagne sur la ZLEA. Or, étant donné que l'intérêt porté à ces questions débordait les organisations membres du RQIC, des rencontres ont été organisées avec d'autres organismes, comme le MEPACQ et la TROVEP, etc.⁷, qui entendaient mener la campagne sur leurs propres bases, tout en reprenant et en adaptant les instruments de formation existants. De la Gaspésie à Montréal, en passant par la Mauricie, les Bois-Francs et la région de Québec-Appalaches, et ce, jusqu'en Abitibi-Témiscamingue, des coalitions régionales ont vu le jour afin de mettre en commun les ressources et soutenir le travail de formation et d'information sur la ZLEA. Au total, ce sont plus de 10 000 personnes qui ont participé aux différentes formations données sous une forme ou sous une autre : soirées, soupers, « 5 à 7 », en plus de la centaine de sessions intégrales de formation (d'une durée de 3 heures) qui ont été dispensées à la grandeur du Québec. Des dizaines de formateurs et de formatrices ont participé activement à ces rencontres tenues à la demande d'organismes locaux ou régionaux où l'information, les échanges, les discussions étaient à l'ordre du jour. Tout ce travail a été soutenu par une vingtaine d'organisations nationales qui ont collaboré avec des centaines d'organisations et groupes locaux. C'est d'ailleurs cette collaboration et ces échanges qui ont contribué à faire de cette opération de formation populaire un succès à la grandeur du Québec.

Une fois la *consulta* terminée, les résultats ont été rendus publics lors d'une conférence de presse tenue au Parlement canadien, le 18 novembre 2003. La conférence avait été convoquée conjointement par le RQIC et *Common Frontiers*. Au Québec, ce sont plus de 60 000 personnes qui ont manifesté leur désaccord au projet de la ZLEA tel qu'il se négociait (93% contre). De plus, 95 % des votants demandaient au gouvernement de ne signer aucun accord de commerce dans les Amériques qui ne reposerait pas sur un processus de négociation et d'adoption transparent et démocratique, qui ne préserverait pas le pouvoir de légiférer des gouvernements au titre de la promotion du bien commun, de l'intérêt public, de la démocratie et du respect de l'environnement, qui ne défendrait pas la primauté des droits individuels et collectifs sur le commerce et le profit, qui ne favoriserait pas l'égalité entre les femmes et les hommes.

Conclusion

À part le Brésil, le Paraguay et, jusqu'à un certain point, le Chiapas et le Québec, qui ont repris à la fois l'esprit et la lettre de la campagne lancée au départ par l'ASC, les résultats de la consultation populaire à l'échelle des trois Amériques sont, en apparence, modestes. Non pas que les actions entreprises n'aient pas été nombreuses, variées et diversifiées, bien au contraire, comme nous l'avons vu, mais il reste que toutes ces actions n'ont pas été suffisamment coordonnées pour permettre de valider une « consultation populaire » en bonne et due forme à l'échelle continentale. Une des explications de cette lacune tient sans doute à la complexité du processus lui-même, à la variété des contextes et des actions entreprises par toute une panoplie de coalitions engagées dans la *consulta* à tous les niveaux national, régional ou local à travers les trois Amériques. Ceci dit, il n'en reste pas moins que le travail abattu a été considérable et que l'effet utile de toutes ces mobilisations est remarquable sur un point, en particulier. Aujourd'hui, la connaissance des enjeux de la ZLEA est encore plus grande qu'elle l'était au sortir du deuxième Sommet des peuples à Québec en avril 2001 et la mobilisation contre le projet à la grandeur des Amériques est telle qu'elle a certainement joué un rôle non négligeable dans le changement de stratégie consenti par les négociateurs de la ZLEA lors de la huitième Rencontre ministérielle tenue à Miami les 20 et 21 novembre 2003. Même s'il est toujours très difficile et très délicat d'établir un lien direct entre la contestation du projet de ZLEA et le résultat d'une rencontre ministérielle, comme celle de Miami, il n'en reste pas moins que nous sommes en présence d'un ensemble significatif de faits et d'événements dont la multiplication même ne saurait être ignorée, un élément qui contribue probablement à renforcer la légitimité sociale et politique de la position du gouvernement du président Lula sur cette question à travers les Amériques, et non pas seulement à l'intérieur de son propre pays, le Brésil. Si cette hypothèse était fondée, elle pourrait peut-être fournir une autre explication au soi-disant repli sur une « ZLEA à la carte » consenti par les négociateurs des EUA lors de la rencontre de Miami.

En attendant, il ne fait pas de doute cette fois que cette mobilisation a eu un effet utile intéressant au Canada, dans la mesure où elle a conduit le gouvernement à multiplier les consultations de la société civile sur le projet de ZLEA à l'instigation du ministère des Affaires extérieures et du Commerce international (MAECI) au cours des deux dernières années. Cependant, ces mécanismes pourraient fort bien être remis aux oubliettes depuis que le nouveau premier-ministre, Paul Martin, a

⁷ Voir la liste en Annexe.

pris la décision de couper en deux le MAECI, et de rapatrier vers le ministère de l'Industrie tout ce qui touchait au commerce international. Dans ces conditions, si des consultations de la société civile doivent avoir lieu à l'avenir, la question se posera très tôt de savoir quel suivi le nouveau ministère des Affaires extérieures sera-t-il susceptible d'assurer à des recommandations et à des propositions qui devraient être acheminées à un autre ministère ?

Par ailleurs, il ne fait pas de doute non plus que la mobilisation sociale a eu un autre effet utile important au Québec même, comme l'illustre le fait que l'Assemblée nationale ait, en mai 2002, adopté à l'unanimité le projet de loi no 52, *Loi modifiant la loi sur le ministère des Relations internationales*, qui prévoit que les accords internationaux de libre-échange comme la ZLEA, négociés par le Canada sans véritable participation du Québec et des autres provinces, devront dorénavant être soumis au vote à l'Assemblée⁸.

En attendant, la question est de savoir quels seront les impacts de la décision d'engager les négociations sur deux voies parallèles, la première, autour d'une « ZLEA à la carte » (« *FTAA lite* » ou « *FTAA light* »), la seconde, autour d'accords bilatéraux, sur les stratégies à venir des opposants au projet de ZLEA. Déjà, au sortir de la rencontre de Miami, le mot d'ordre de l'ASC était clair : la ZLEA « à la carte » n'était pas plus acceptable que la ZLEA *tout court*. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de souligner, en terminant, à quel point toutes ces mobilisations et autres contestations citoyennes contre le projet de ZLEA confirment à nouveau, si besoin était, la justesse de l'analyse de Karl Polanyi⁹ qui, en inversant le théorème cher au libéralisme, prétendait que la solidarité sociale et politique était une donnée d'analyse *naturelle* et, qu'à ce titre, elle s'exprimait spontanément, tandis que, à l'inverse, l'instauration des lois de l'économie et d'un ordre du marché, loin d'être naturelle ou spontanée, était *planifiée*, en ce sens qu'elle devait obligatoirement être imposée et sanctionnée par les pouvoirs publics.

⁸ En adoptant ce projet, l'Assemblée nationale devenait la première assemblée parlementaire à réaffirmer son pouvoir d'approbation des engagements internationaux. Le projet de loi prévoit un processus d'approbation en trois temps : (i) agrément par le ministre des Relations internationales du Québec à la signature par le Canada de l'accord international ; (ii) approbation par l'Assemblée nationale du Québec de l'accord international ; et (iii) assentiment par le gouvernement du Québec à l'expression par le Canada de son consentement à être lié par un accord international.

⁹ Voir *The Great Transformation*, New York, 1944; traduit en français sous le titre *La Grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

ANNEXE : Liste des organisations qui ont participé à la *consulta* au Québec:

Alternatives

Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)

CAP Monde (Vers une convergence pour l'avenir des peuples du monde)

Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Conseil central de Montréal métropolitain (CSN-CCMM)

Corporation de développement communautaire des Bois-Francis

Développement et Paix

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE) Section Québec

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) :

- AEP et AECSP (polytechnique)
- SSMU (McGill)
- AGEUQAR et AEEESUQAR (UQAR)
- FAÉCUM (U de Montréal)
- FEUS et REMDUS (Sherbrooke)
- AGEUQAT (UQAT)
- ADEESE (UQAM)
- AGEUQO (UQO)
- CADEUL et AÉLIÉS (Laval)
- AGEUQTR (UQTR)
- MAGE-UQAC (UQAC)

Fédération des femmes du Québec (FFQ)

Fédération des Infirmières et Infirmiers du Québec (FIIQ)

Forum Social Québec-Apalaches

Ligue des droits et libertés

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) :

- Centre de femmes du pays de Maria-Chapdelaine
- Centre populaire de Roberval
- Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi
- Comité des droits sociaux d'Alma
- Service budgétaire et communautaire d'Alma
- Comité d'environnement de Chicoutimi
- Service budgétaire populaire de St-Félicien
- Centre de femmes Mieux-Être de Jonquière
- AGEPA
- Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) Montérégie
- TROVEP Montréal

Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue (RÉPACT)

Regroupement des organismes d'éducation autonome de la Mauricie (ROM)

Solidarité Nord-Sud des Bois-Francis

Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ)

Table des groupes populaires de la Côte-Nord